

■ POINT-JUSTICE SPÉCIALISÉ EN DROIT DES ÉTRANGERS

› Permanences d'informations juridiques gratuites assurées par un juriste du CIDFF spécialisé en la matière (renseignement sur le regroupement familial, les titres de séjour...).

Permanences tous les mois sur la commune d'Aubenas

Prise de RDV par le secrétariat du CIDFF :
au 04 75 93 31 70

■ POINT-JUSTICE EN MILIEU PENITENTIAIRE

› Permanences d'informations juridiques gratuites assurées par un agent du CDAD au sein de la maison d'arrêt de PRIVAS.

Prise de RDV à la demande du détenu auprès du conseiller pénitentiaire d'insertion et de probation.

■ POINT-JUSTICE EN MILIEU PSYCHIATRIQUE

› Permanences d'informations juridiques gratuites assurées par un juriste du CIDFF au sein du centre hospitalier de psychiatrie de PRIVAS.

Prise de RDV à la demande du patient auprès du personnel hospitalier de l'établissement.

IV / Service d'Accueil Unique du Justiciable "SAUJ"

Le SAUJ est un service d'accueil tenu par un greffier qui vous informe de la procédure à suivre selon votre problème juridique et vous oriente vers le bon professionnel du droit. Ces services se tiennent à votre disposition notamment pour vous exposer les modalités de saisine de la justice en ligne (dossiers d'aide juridictionnelle, requêtes...).

- › **"SAUJ" ANNONAY** : Tél. **04 75 67 73 13**
Tribunal de Proximité
26 Bd de la République 07100 ANNONAY
- › **"SAUJ" PRIVAS** : Tél. **04 75 66 40 00**
Tribunal Judiciaire
10, cours du Palais 07000 PRIVAS
- › **"SAUJ" AUBENAS** : Tél. **04 75 39 11 31**
Tribunal de Proximité
10, rue Georges Couderc 07200 AUBENAS



V / Pour plus d'accès au droit sur internet

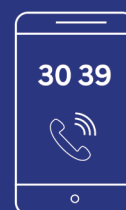
- › **Le portail du justiciable :**
<https://www.justice.fr/>
(Connexion possible via France Connect)
- › **Le site internet du service public :**
<https://www.service-public.fr>
- › **Le site internet du CDAD :**
<https://www.cdad07.fr/>
- › **Le Ministère de la justice :**
<http://www.justice.gouv.fr>

Les membres de droit du CDAD



Composer le 3039
Service et appel gratuits

Être informé, orienté, aidé
Suivre son affaire
Trouver le «point-justice»
près de chez soi



Accès
au droit
informer,
orienter,
aider



point-justice
informer, orienter, aider

Des permanences d'informations
et de consultations juridiques
gratuites par des professionnels
du droit.

POINT JUSTICE ARDECHE

Tribunal Judiciaire
10, cours du Palais - 07000 PRIVAS

04 75 66 40 28

cdad.ardeche@justice.fr
<https://www.cdad07.fr>



I / L'Accès au Droit

Qu'est-ce que c'est ?

Le CDAD permet à toute personne de recevoir une information sur ses droits, de manière gratuite et confidentielle par des professionnels (avocats, notaires, commissaires de justice) ou des associations spécialisées.



II / Composition du Conseil Départemental de l'Accès au Droit de l'Ardèche

Le Conseil départemental de l'Accès au Droit de l'Ardèche est en exercice depuis le 19 mars 2002.

Ce groupement d'intérêt public est présidé par le président du tribunal judiciaire de PRIVAS. Ses membres déterminent une politique d'accès au droit sur le département et en suivent sa mise en œuvre.



III / Les différents point-justice

Le CDAD a également pour objectif d'instaurer des lieux d'accès au droit dans les différentes communes du département afin de pallier les difficultés de mobilité géographique très prégnantes en Ardèche. Ces lieux sont appelés des point-justice.



III / Les différents point-justice (suite)

1. PERMANENCES GÉNÉRALISTES

■ POINT-JUSTICE AVOCAT

› Permanences de consultations juridiques gratuites assurées par un avocat du barreau de l'Ardèche.

Le 1^{er} mardi ou le 1^{er} mercredi du mois en alternance:

- › A Privas : à la Maison de l'Avocat
- › A Aubenas : au Tribunal de Proximité
- › Au Teil : à la France Services
- › A Annonay : au Tribunal de Proximité
- › A Guilherand-Granges : à la Maison Accueil Services

+ Permanence téléphonique.

Prise de RDV par le CDAD : au 04 75 66 40 28

■ POINT-JUSTICE NOTAIRE

› Permanences de consultations gratuites assurées par la Chambre Départementale des Notaires de l'Ardèche.

RDV le 1^{er} mardi ou le 1^{er} jeudi matin du mois, tous les deux mois.

- › A Privas : à la chambre des notaires
- › A Serrières : à la France Services
- › A Lachapelle-sous-Aubenas : à la France Services

Prise de RDV par la Chambre des Notaires : au 04 75 64 21 36

■ POINT-JUSTICE COMMISSAIRE DE JUSTICE

Consultation gratuite assurée par un commissaire de justice (anciennement dénommé huissier de justice) dans une étude proche de votre domicile.

RDV physique, téléphonique ou par visioconférence.

Bon de consultation disponible sur demande
au CDAD : 04 75 66 40 28

■ POINT-JUSTICE JURISTE

› Permanences d'informations juridiques gratuites assurées par des juristes de l'association CIDFF. Plus de 23 lieux d'accueil sur le département : détail sur le site internet du CDAD.

Prise de RDV par le secrétariat du CIDFF : au 04 75 93 31 70

■ POINT-JUSTICE TRIBUNAL JUDICIAIRE DE PRIVAS

› Permanences d'informations assurées par le conciliateur de justice, le médiateur (CMA), le délégué du défenseur des droits en vue de faciliter les modes de règlement amiable des litiges.

› Permanences d'informations assurées par l'agent du CDAD sur l'aide juridictionnelle et la constitution des dossiers.

Permanence tous les mercredis après-midi en alternance.

› A Privas : au Tribunal Judiciaire.

Prise de RDV par le CDAD : au 04 75 66 40 28

■ POINT-JUSTICE EN FRANCE SERVICES

1. point-justice numérique :

› Permanences d'informations juridiques en visioconférence assurées par des juristes de l'association CIDFF et organisées au sein des France Services.

Permanences tous les 2^e jeudi après-midi et vendredi matin du mois.

Prise de RDV par le secrétariat du CIDFF : au 04 75 93 31 70

2. point-justice juriste :

› Permanences d'informations juridiques en présentiel à la France Services de Bourg St Andéol, St Marcel d'Ardèche, Vallon Pont d'Arc, La Voulte sur Rhône et Les Vans.

Prise de RDV par le secrétariat du CIDFF : au 04 75 93 31 70

2. PERMANENCES SPÉCIALISÉES

■ POINT-JUSTICE ÉCONOMIQUES

› Permanences de consultations juridiques gratuites assurées par un avocat praticien du droit de l'entreprise à destination des professionnels, entrepreneurs, personnes désirant créer leur entreprise.

Permanences organisées à la pépinière d'entreprise de Lachapelle-sous-Aubenas et Le Teil ainsi qu'au pôle entrepreneurial VIDALON de Davézieux.

RDV physique, téléphonique ou par visioconférence.

Prise de RDV par la pépinière :

au 04 75 36 37 00

Prise de RDV par le pôle entrepreneurial :

au 04 75 33 75 24